

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE EN DATE DU 07 / 11 / 2023

### Étaient présents :

#### Membres ayant le droit de vote

- Mme Natacha HARTMANN, directrice
- Mme Julia LA FERRARA, Mme Pascale FRANÇOIS, Mme Camille MILESI, enseignants
- M. Adrien SUTTER, Mme Claudine BOEGLIN, Mme Audrey MEYER, enseignants excusés
- M. Frank PAULUS, Maire, excusé
- Mme Julia NDIONE, conseillère municipale chargée des affaires scolaires
- Mme Anaïs BREY, Mme Véronique ROBERT, représentantes des parents d'élèves titulaires
- Mme Marie RIGONI, M. Eric HASSENFRAZT, représentantes des parents d'élèves titulaires excusés

#### Membres supplémentaires n'ayant pas le droit de vote

- Mme TRICOTET, inspecteur de l'éducation nationale de la circonscription de GUEBWILLER : excusée
- Mme Fanny CHATEAUX, présidente de l'USEP
- Mme Déborah FINANTZ, Mme Mélissande RIVIERE, AESH
- Mme Jocelyne DALEM, intervenante de religion : excusée
- Mme TRAPEN, directrice du Périscolaire, excusée

### Ordre du jour :

- 1) Tour de table de présentation
- 2) Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'école
- 3) Résultats des élections des représentants des parents / Attributions du Conseil d'Ecole
- 4) Effectifs de l'école et organisation pédagogique
- 5) Projets d'école et des classes, évaluation d'école
- 6) Intervention du périscolaire
- 7) Lutte contre le Harcèlement Scolaire
- 8) Aides aux élèves en difficultés
- 9) Sécurité
- 10) USEP
- 11) Mairie
- 12) Questions des parents

Mme HARTMANN ouvre la séance à 17h00, salue l'assemblée et remercie les membres de leur présence et de leur implication dans la vie de l'école.

### **1. Tour de table de présentation**

### **2. Approbation du compte-rendu du dernier Conseil d'école**

L'assemblée approuve à l'unanimité le compte-rendu du troisième conseil d'école de l'année scolaire 2022-2023.

### **3. Attributions du Conseil d'Ecole / Elections des représentants des parents**

- 1 exemplaire consigné dans un registre spécial conservé à l'école
- 1 exemplaire affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves
- 1 exemplaire transmis à l'IEN

[L'article D411-2 du code de l'éducation](#) précise les compétences du conseil d'école :

- **Vote** le règlement intérieur de l'école
- Participe à l'élaboration et **adopte** le projet d'école
- **Donne son avis** sur les questions intéressant la vie de l'école, et notamment sur les sujets suivants :
  - actions pédagogiques et éducatives ;
  - utilisation des moyens alloués à l'école ;
  - conditions d'intégration des enfants handicapés ;
  - activités périscolaires ;
  - restauration scolaire ;
  - hygiène scolaire ;
  - protection et sécurité des enfants dans le cadre scolaire et périscolaire ;
  - respect et mise en application des valeurs et des principes de la République.

 Quand le conseil d'école donne son avis, il n'a pas de pouvoir décisionnel.

- **Donne son accord** :
  - pour l'organisation d'activités complémentaires éducatives, sportives ou culturelles prévues par l'article L. 216-1
  - sur le programme d'actions établi par le conseil école-collège prévu par l'article [L. 401-4](#).
- **Est consulté** par le maire sur l'utilisation des locaux scolaires en dehors des heures d'ouverture de l'école, conformément à l'article [L. 212-15](#).
- **Propose** un projet d'organisation de la semaine scolaire au Dasen, après avis de l'IEN prévu par l'article [D521-12](#)

Les parents d'élèves élus au conseil d'école sont membres à part entière de ces instances participatives : ils ont voix délibérative.

Ils peuvent par ailleurs assurer un rôle de médiation, à la demande de tout parent d'élève, auprès des autres membres de la communauté éducative.

Le conseil d'école est constitué pour une année scolaire. Il se réunit au moins une fois par trimestre et obligatoirement dans le mois suivant la proclamation des résultats aux élections de représentants de parents d'élèves.

Les élections ont eu lieu à l'école le vendredi 13 octobre, uniquement par correspondance. Une seule liste était proposée.

Ont été élues : Mme RIGONI Marie, Mme BREY Anaïs, Mme ROBERT Véronique, M. Eric HASSENFRTZ

Mme HASSENFRTZ Christel, M. HALGAND Aurélien, Mme RILLIET Clothilde, , Mme LEMOINE Valérie seront les suppléants.

Taux de participation : 56,95 % (68,52% l'an dernier).

Le Conseil d'Ecole remercie les nombreux participants pour leur démarche.

La proposition de vote électronique pour l'année prochaine est à étudier. Pour cela, la mairie doit faire le choix d'un prestataire.

#### 4. Effectifs et organisation pédagogique

Enseignantes	Classes	Effectifs/classe
Natacha HARTMANN Audrey MEYER	CP/CE1/CE2 mono.	23 ( 10 CP, 9 CE1, 4 CE2)
Camille MILESI	CE2/CM1/CM2 mono.	22 (9 CE2, 5 CM1, 8 CM2)
Julia LA FERRARA (français lundi/jeudi), Claudine BOEGLIN (allemand mardi/vendredi)	CP/CE1/CE2 bil.	23 (14 CP, 4 CE1, 5 CE2)
Pascale FRANCOIS (français lundi/jeudi) Adrien SUTTER (allemand mardi/vendredi)	CM1/CM2 bil.	27 (5 CE2, 11 CM1, 11 CM2)
<b>Total : 99</b>		

Autres intervenants : - intervenante de religion : Mme Jocelyne DALLEM

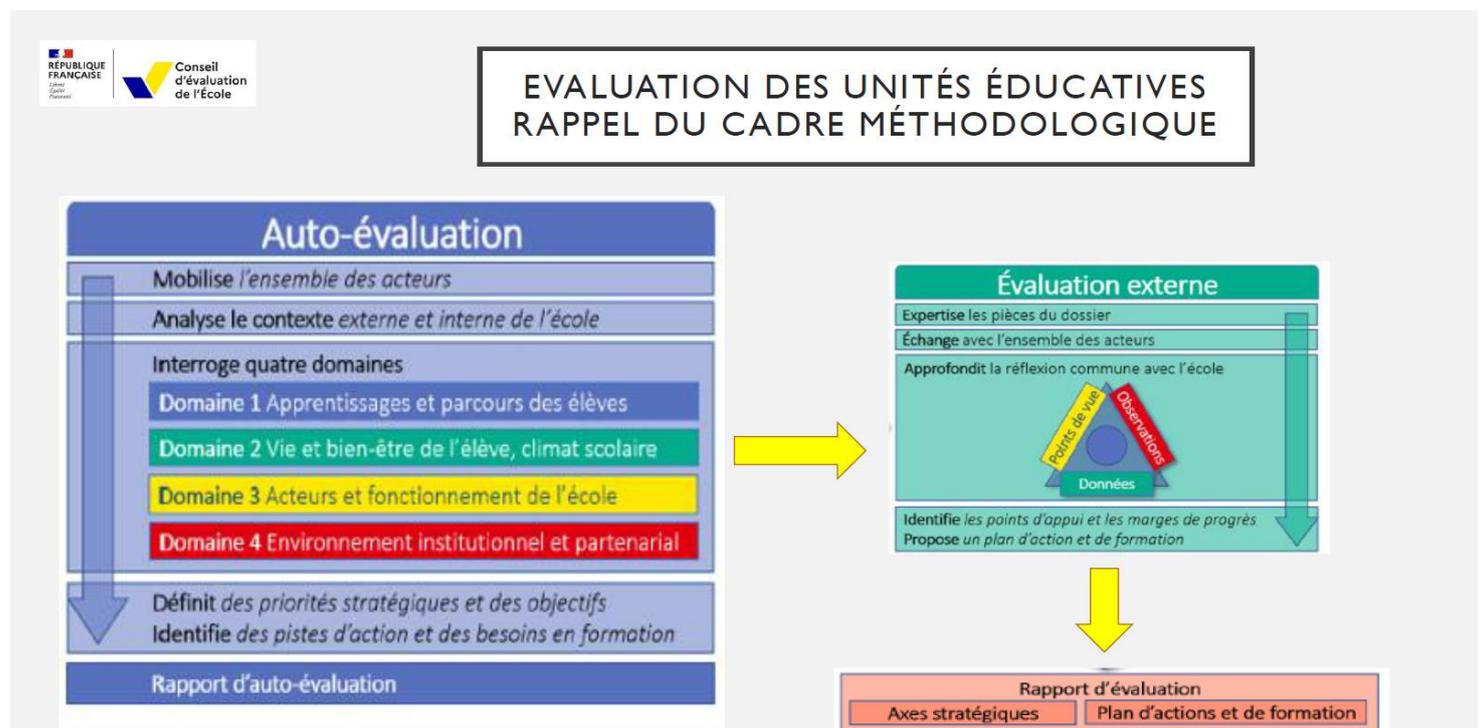
- AESH : Mme Déborah FINANTZ (à temps plein)

Mme Mélissande RIVIERE (à mi-temps)

#### 5. Projet d'école et des classes

##### a. Projet d'école

Cette année, l'école a été choisie pour entrer dans le dispositif « Evaluation d'école ». Celui-ci permettra la rédaction d'un nouveau projet d'école. Un regroupement d'école a été proposé par Madame l'Inspectrice : nous travaillons avec l'école maternelle de Réguisheim, ainsi qu'avec les écoles élémentaire et maternelle de Pulversheim. Cette évaluation se déroule en 3 parties :



L'ancien projet d'école reste donc valable pour cette année scolaire encore, mais ne sera pas modifié. Nous rajouterons juste une action : celle du voyage scolaire à Stosswihr des élèves de la classe de CE2/CM1/CM2 bil.

### **b. Les projets des classes**

\* Rencontre course longue le 20/10/2023, organisée à l'école suivie d'un goûter organisé par l'association USEP : nos remerciements à l'ensemble des parents qui ont fournis fruits et boissons et/ou qui étaient présents pour aider à l'organisation.

\* Illustration des calendriers pour la mairie

\* Les élèves de Cycle 2 sont invités à participer au spectacle de la maternelle le 15.12.23.

\* Piscine d'Ensisheim : Période 2 (du 20/11 au 07/04 avec une interruption du 23/12 au 25/02). Les classes de CP/CE mono et CE2/CM bil iront les mardis matins de 10h30 à 11h30, les classes de CP/CE bil et CE2/CM mono les vendredis matin de 9h30 à 10h30.

La réunion piscine d'organisation avec tous les participants à l'activité a eu lieu lundi 6 novembre.

\* CE2/CM1/CM2 bil. : projet classe verte du 04/12 au 08/12 au centre PEP de Stosswihr. Séjour bilingue.

Prix de revient : 8622,50 € (séjour + transport). Cout du bus: 300€

Coût par famille: 319€ (sans les subventions).

La vente de fromage a rapporté un bénéfice de 1395,53€, soit 51€ par famille.

Une demande de subvention sera également adressée à la mairie.

Les enseignants adressent leurs remerciements à la Commune et à Monsieur le Maire pour l'aide financière consentie à chaque déplacement en bus.

Les enseignants remercient vivement les parents, qui se portent volontaires pour encadrer des activités.

## **6. Lutte contre le Harcèlement scolaire**

Dans le cadre du plan de Lutte contre le harcèlement, toutes les écoles élémentaires et primaires doivent valider la charte d'engagement, indiquant notamment que l'école s'engage à mettre en place le programme pHARE (Programme de lutte Contre le Harcèlement à l'école), qu'un protocole d'intervention est prévu et que des actions de sensibilisation à destination des familles et des élèves sont envisagées.

Parallèlement, à partir du 9 novembre 2023, journée nationale de lutte contre le harcèlement, et jusqu'au 15 novembre, le Ministre a demandé que soit proposé à chaque élève, du CE2 à la Terminale, de répondre anonymement à un questionnaire élaboré avec le concours des scientifiques reconnus comme Marcel Rufo, Eric Debarbieux et Nicole Catheline.

Tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se verront donc proposer de remplir ce questionnaire anonyme visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire au cours d'un temps dédié. Deux heures du temps scolaire seront banalisées à cette fin.

Ce temps banalisé, dont l'organisation pratique est à l'initiative de chaque école, collège et lycée, sera l'occasion de mettre l'accent sur la prévention et la détection des situations de harcèlement, première condition de protection des élèves victimes.

## **7. Aide aux élèves en difficultés : les 2 dispositifs existants**

### **a. L'aide pédagogique complémentaire (APC).**

Les enseignants dispensent 36 h par an. Elle a lieu après-la classe de 16h15 à 17h00 ou 17h15 (selon la classe). Les parents des élèves concernés signent une autorisation parentale.

L'équipe enseignante a fait le choix d'utiliser ce temps pour faire du soutien aux élèves qui en ont besoin à une période de l'année : tous les élèves ne bénéficieront donc pas de ce créneau.

### **b. Le RASED (Réseau d'Aide et de Soutien aux Elèves en Difficultés)**

Ce réseau peut être présent dans l'école de trois manières différentes :

- Aide pédagogique dispensée par une enseignante spécialisée (difficultés scolaires).
- Aide psychologique apportée par la psychologue scolaire, Mme NGO, qui peut intervenir ponctuellement, à la demande des enseignants.

## **8. Sécurité**

3 exercices d'évacuation incendie et 2 exercices PPMS sont prévus dans l'année scolaire. Les premiers ont eu lieu le vendredi 15 septembre (évacuation) et le vendredi 6 octobre (PPMS intrusion).

Exercice incendie : temps d'évacuation raisonnable pour un début d'année.

L'alarme incendie du bâtiment annexe a été changée et celle du bâtiment principal devrait l'être prochainement : pour l'instant le bâtiment n'est pas dans les règles car il n'y a aucun moyen de déclencher l'alarme à l'étage.

D'autre part, nous avons constaté que la porte de sortie arrière de la BCD est fermée à clé et nous n'avons pas cette clé.

Exercice PPMS attentat-intrusion : Scénario intrusion : confinement dans les classes. Les élèves devaient se cacher dans les classes en s'éloignant des ouvertures et en étant le plus silencieux possible.

L'équipe signale l'absence de volets sur les portes fenêtres de la salle de classe 2 du bâtiment annexe.

Le plan Vigipirate étant toujours au niveau « Urgence attentat » sur l'ensemble du territoire national, nous restons très vigilants par rapport à toute situation suspecte qui serait alors signaler au 17, ou à la mairie. Une infographie serait souhaitable à l'entrée de l'école.

Les PPMS ont été réactualisés par la directrice en début d'année scolaire.

Les deux PPMS sont approuvés par le Conseil d'Ecole pour l'année scolaire 2023/2024.

## **9. USEP**

L'assemblée générale de l'association « USEP » Les Tilleuls s'est tenue le lundi 6 octobre. Le solde positif de l'exercice 2022/2023 est de 2967.59 euros.

## **10. Mairie**

L'équipe remercie la mairie pour l'achat de nouveaux manuels scolaires, d'ouvrages didactiques et pédagogiques. Cette année, les enseignants ont à nouveau demandé de remplacer le traditionnel livre de Noël par un spectacle. La demande a été acceptée, le spectacle aura lieu le vendredi 22 décembre après-midi. Il aura lieu à l'espace des 3 cœurs de Réguisheim.

L'assemblée remercie la mairie pour les différentes interventions ayant déjà eu lieu (déplacement des ordinateurs dans les classes, entretien courant).

Il faudrait faire intervenir le prestataire pour la configuration des ordinateurs.

Mme Ndione confirme que les élèves de l'école pourront à nouveau participer à la décoration des sapins de Noël du village. La réalisation des calendriers sera elle aussi reconduite, la répartition entre l'école maternelle et élémentaire est déjà faite.

Un goûter sera offert par la mairie le jour du spectacle de Noël (22/12/23) .

Demandes :

- Remplacement des parties de la cour avec des cailloux (très problématique pour les élèves).
- Réflexion quant à la mise en place d'un système permettant d'éviter les fortes chaleurs dans les salles de classe (jusqu'à 37 degrés) lors d'épisodes de canicules, de plus en plus nombreux en juin et septembre.
- Aménagement de la cour, dans le cadre des APQ : mise en place d'un panneau de basket
- Les élèves demandent l'installation de filets à mailles fines dans les buts de foot du terrain.

## **11. Interventions des parents**

Les parents d'élèves soulèvent le problème de la chaleur dans les classes. Les relevés de températures indiquent que les températures atteignent jusqu'à 37 ° les jours de forte chaleur. Le Conseil d'Ecole s'interroge sur les solutions à apporter pour améliorer les conditions de travail des élèves et des enseignants.

La séance est levée à 18h30. Le prochain Conseil d'école aura lieu le jeudi 22 février 2024 à 17h.

Signé par le président :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Hobbeur'.

Signé par le secrétaire de séance :

Julia LA FERRARA